Webinair AOM
(Autorité organisatrice de la Mobilité)
et
mobilité inclusive »

le vendredi 19/02/21
de 14h à 16h

VINCENT THIEBAUT
Député de la 9e circonscription du Bas-Rhin

LOI MOBILITÉS

FRANCE MOBILITÉS – FRENCH MOBILITY

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

ASSEMBLÉE NATIONALE

LaREM
Vos député.e.s En Marche !

Programme de la visio

14h00 : Introduction par Vincent THIEBAUT député du Bas-Rhin – Ambassadeur Mobilité

14h10 : 1) L'organisation des services des Mobilités sur les territoires
Intervenant :
o **David CAUBEL** Directeur de projet à « France Mobilités »

14h30 : 2) Les enjeux des mobilités à l'échelle du Bas-Rhin

Intervenants :
o **David VALENCE** Vice-Président « Mobilités et Infrastructures de transport » à la région Grand-Est
o **Pia IMBS** Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg
o **Claude STURNI** Président du PETR Alsace du Nord et de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) - Maire de Haguenau

15h00 : 3) Les outils pour agir en tant qu'AOM - présentation des offres de plusieurs partenaires :
- **France Mobilité** (www.francemobilites.fr)
- **Tous Mobiles** (https://tousmobiles-kit.com)
- **CEREMA** (www.cerema.fr)

Intervenants :
o **David CAUBEL** Directeur de projet à « France Mobilités »
o **Francis DEMOZ** Délégué général du « Laboratoire de la Mobilité inclusive »
o **Présentation de la cellule d'appui en ingénierie territoriale de « France mobilités » de la région Grand-Est :** DREAL, ADEME, Banque des territoires, CEREMA,…

Programme de la visio

15h30 : 4) Mobilité inclusive et bonnes pratiques

- L'exemple du PETR du Pays du Lunévillois en Lorraine
o Odile BEGORRE-MAIRE Directrice du PETR du Pays du Lunévillois en Lorraine (www.pays-lunevillois.com)

- Exemples de services de mobilité
o Didier LUCES Président Mob'in Grand Est et Directeur de MOBILEX

- La dimension insertion pour la CEA
o Pascale SCHMIDIGER vice-présidente en charge de l'insertion de l'habitat et de la lutte contre la pauvreté à la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)

15h55 : Conclusion
Intervenant : Vincent THIEBAUT député du Bas-Rhin – Ambassadeur Mobilité

Les Enjeux de la Loi LOM

1. **Apporter à tous et partout des solutions alternatives à la dépendance à l'usage individuel de la voiture.**

2. **Développer l'innovation et les nouvelles solutions de mobilité, au service de tous et sur tous les territoires.**

3. **Réduire l'empreinte environnementale des transports, en réussissant la transition écologique dans notre façon de se déplacer.**

4. **Investir davantage dans les infrastructures qui améliorent les déplacements du quotidien.**

Les grands titres du projet de loi

Titre I

Améliorer la gouvernance en matière de mobilités

Rendre toutes les intercommunalités « autorité organisatrice de transport ».

Titre II

Réussir la révolution numérique dans les mobilités

Permettre à chacun de bénéficier des avancées technologiques.

Titre III

Développer les mobilités propres et actives

Encourager chacun à s'emparer des nouvelles mobilités.

Titre IV

Programmation investissements dans les transports

Assurer une feuille de route stratégique d'investissements à 10 ans.

Titre V

Simplification et adaptation des règles existantes

Améliorer le quotidien de façon pragmatique, en termes de sécurité, de régulation ou encore de transport par voie navigable.

ASSEMBLÉE NATIONALE

FRANCE MOBILITÉS

LOI MOBILITÉS

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté Égalité Fraternité

LaREM

Vos député.e.s En Marche !